



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

3 août 2021

IceWatcher – une application participative pour répertorier et sauvegarder les vestiges en péril issus des glaciers

L'Office cantonal d'archéologie (OCA) lance IceWatcher, une application mobile qui facilite la signalisation de nouveaux vestiges glaciaires. Les pratiquants de la montagne pourront ainsi notifier toute observation et seront en mesure de fournir des informations essentielles. Cette démarche de science participative permettra à l'OCA d'évaluer la pertinence des découvertes et d'engager les moyens adéquats pour préserver les vestiges libérés par les glaces.

Des vestiges glaciaires à récolter et à conserver au plus vite

Sous l'effet du réchauffement climatique, les glaciers libèrent des vestiges piégés parfois depuis des centaines, voire des milliers d'années. Préservés et isolés par la glace, ces éléments sont particulièrement fragiles dès qu'ils sont libérés. Le froid conserve en effet de manière remarquable certaines matières organiques mais une fois sortis de leur enveloppe protectrice, les vestiges entament des processus de dégradation qui peuvent rapidement conduire à leur disparition.

Une démarche participative essentielle

L'OCA développe des outils pour la surveillance des objets libérés par la fonte du manteau neigeux et le retrait des glaciers. Toutefois, face à l'impossibilité de couvrir tous les secteurs glaciaires susceptibles de livrer des vestiges archéologiques, seule une participation active des pratiquants de la montagne et une connaissance des comportements à adopter garantissent l'étude et la conservation de ces témoins de notre passé. L'application mobile IceWatcher (disponible sur [iOS](#) et [Android](#)) permet ainsi de documenter les découvertes glaciaires et d'en informer immédiatement l'OCA. Grâce à la géolocalisation et au processus de signalisation, l'office pourra évaluer la pertinence des éléments révélés et engager les moyens nécessaires à leur collecte et conservation.

Pratiques à adopter et marche à suivre

En cas de découverte, le premier réflexe à avoir est de ne rien toucher, comme le rappelle l'écran d'accueil de l'application. Tout signalement se fait ensuite en trois étapes distinctes : tout d'abord en sélectionnant le type d'objet découvert parmi les options proposées ; puis en prenant une photo rapprochée de la découverte avec un objet de comparaison (par ex. un couteau suisse) pour définir la taille ; et finalement en prenant un cliché plus large du paysage en indiquant à l'écran où se situe l'objet trouvé. Les données seront ensuite compilées, traitées et envoyées à l'OCA qui pourra, au besoin, contacter l'auteur de la découverte.

Personnes de contact

Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 027 606 50 90

Caroline Brunetti, archéologue cantonale (OCA), 027 606 38 55

Romain Andenmatten, archéologue (OCA), responsable scientifique, 027 606 38 34

